

**16 Provinces**

Ogooué-Ivindo/Département de la Lopé/Booué/Participation au développement local des villages

**Rougier Gabon sur la voie de la concrétisation de ses engagements**



Le chef de site, Aimé Manfoumbi, vient de remettre les clés du bus au président du CGSP, Martin Paul Ickamba...

Photo : Olivier Ndembi



... qui les remet à son tour au président du Conseil départemental, Pascal Désiré Missongo.

Photo : Olivier Ndembi



Pascal Désiré Missongo au chef de village (d) : « la balle est à présent dans votre camp ! ».

Photo : Olivier Ndembi

Olivier NDEMBI  
Booué/Gabon

DANS le cadre de sa participation au développement local des villages riverains à son site d'Ivindo, situé dans la région de Booué, et conformément aux dispositions du code forestier sur la mise en œuvre des projets sociaux communautaires par les populations bénéficiaires, la société Rougier Gabon a livré, le 11 août dernier aux habitants du village Mangomba, un minibus flambant neuf. Ce matériel roulant, équipé de tous les documents de mise en circulation, dont une assurance tous risques, va permettre aux villageois de lancer le projet "transport en commun", identifié par eux-mêmes comme priorité pour soutenir le développement de leur localité, notamment à travers les ressources générées par cette activité.

C'est le chef de site de Rougier Ivindo, Aimé Manfoumbi, qui s'est chargé de remettre les clés dudit véhicule et les pièces y afférentes au président du Comité de gestion et de suivi des projets (CGSP), Martin Paul Ickamba,



Très mobiles, Laetitia Kombila et sa collègue Cendrine Meye Mintsas sont les principales interlocutrices des populations.

Photo : Olivier Ndembi

par ailleurs préfet du département de la Lopé. Ce dernier s'est ensuite tourné vers le président du Conseil départemental, Pascal Désiré Missongo, pour accomplir le même geste. Et, tel un ballon de football, M. Missongo a fait la passe au chef de village Mangomba, Fabien Maboto, à qui il a été d'ailleurs demandé de veiller jalousement sur l'utilisation et l'entretien de ce bien collectif. D'autant que, a par exemple justifié le président du CGSP, de son exploitation et de sa gestion rigoureuses dépendra la suite du projet. Autrement dit, ce minibus doit être capable, très rapidement, "d'enfanter" d'autres moyens roulants pour agrandir le parc, et

pourquoi pas permettre aux villageois de diversifier, par la suite, les activités de manière à générer d'autres sources de revenus. "La balle est à présent dans votre camp !", a alors lancé Pascal Désiré Missongo, lui aussi membre du CGSP, aux villageois. Il faut dire qu'à Mangomba, l'arrivée du véhicule automobile a donné lieu à des scènes de liesse et de fête, tant les populations l'attendaient impatiemment. Un rituel traditionnel de bénédiction auquel ont également pris part les membres du CGSP, a même été organisé en vase clos pour, dit-on, "demander aux ancêtres" de protéger le projet et de continuer à veiller sur la société Rougier Gabon et



Ce minibus désormais en exploitation doit permettre de renforcer le parc à travers une gestion rigoureuse des recettes.

Photo : Olivier Ndembi

ses dirigeants.

**CONTROLES PERMANENTS**• Loin de doucher leur enthousiasme, mais redoutant les dérives qui pourraient cependant naître dans le fonctionnement de ce patrimoine collectif local, la responsable du Programme social de Rougier Gabon, Laetitia Kombila, a estimé nécessaire de tenir, le lendemain, une réunion de recadrage avec les villageois. Réunion au cours de laquelle les termes de gestion du projet "transport en commun", bien que connus de tous, ont été rappelés avec insistance pour une meilleure compréhension et une appropriation de ceux-ci par tous les acteurs impliqués

dans la mise en œuvre.

A cet effet, les points essentiels tels que l'identification du conducteur et la gestion des recettes ont été évoqués. S'agissant du premier point, le village a identifié Garba Dangkaka comme étant la personne chargée de conduire le minibus. En ce qui concerne la gestion financière, une caisse sera ouverte par le CGSP, et le contrôle des recettes sera assurée par toutes les parties prenantes : préfet, président du Conseil départemental, cantonnement des Eaux et Forêts, Rougier Gabon et l'association villageoise Kekerikia. Les recettes devront être conservées pendant trois mois. Ces conclusions ont été également abordées à

Booué avec les autorités lors du résumé des discussions engagées avec les villageois. Comme suggéré par ces derniers, le préfet a estimé que le véhicule devrait être parké à sa résidence, distante d'une trentaine de kilomètres du village, pour des mesures de sécurité, et que le conducteur devrait être accompagné d'un aide, fils du village, pour maîtriser le flux des mouvements du minibus. Le président du Conseil départemental, quant à lui, a confirmé son implication dans la gestion du projet, tout comme le chef de Cantonnement des Eaux et Forêts.

Mais devant ce concert de bonnes intentions, qu'elle a du reste fortement appréciées, la responsable du Programme social a estimé nécessaire et judicieux, pour le plus grand bien du projet et de ses bénéficiaires, que des contrôles permanents soient effectués par sa collègue établie localement, Cendrine Meye Mintsas. Pour l'opérateur Rougier Gabon, il s'agit de s'assurer, effectivement, que sa présence à Mangomba contribue à améliorer significativement les conditions de vie des populations. Et donc d'être en phase avec ses engagements.

... Et aussi

**Des parcelles aménagées pour les villageois**

ON  
Booué/Gabon

LA prise en considération dans ses activités des intérêts des populations locales et autochtones constitue l'un des engagements déclinés il y a près d'un an par la filiale gabonaise du groupe Rougier. Ainsi, au-delà du cadre purement formel, elle initie des actions au profit des populations qu'elle impacte, en vue d'améliorer leur cadre de vie. C'est notamment le cas au village Mangomba, où le chef de site Ivindo, Aimé Manfoumbi, a récem-



Ces espaces ont été aménagés par la Rougier pour permettre aux populations de les valoriser.

Photo : Olivier Ndembi

ment fait procéder au terrassement de terrains, afin de permettre aux villageois

d'y bâtir des habitations ou des infrastructures communautaires.



Les enfants n'ont pas attendu longtemps pour occuper l'espace.

Photo : Olivier Ndembi

Une action dont se réjouissent les bénéficiaires, désormais débarrassés des

reptiles et autres animaux nuisibles qui écumaient l'arrière-cour des maisons.

En outre, cette opération a eu l'avantage d'assainir les lieux qui, en saison des pluies, se transforment en de sortes de marécages et autres nids à moustiques. Désormais, les populations en seront épargnées, d'autant que des canaux d'évacuation des eaux ont été créés.

Mais, la nature ayant horreur du vide, il importe que les populations mettent rapidement en valeur ces espaces. C'est, en tout cas, le souhait des responsables de Rougier qui ont mis de leur cœur et tous les moyens nécessaires pour donner plus d'éclat au village Mangomba.